

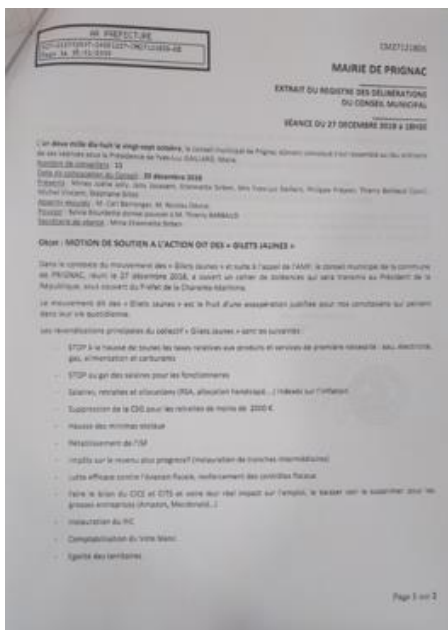
Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime
par Marie-Anne Chabin, 2024

Prignac

code INSEE : 17290

296 habitants

Communauté de communes : Vals de Saintonge Communauté



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W279) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : feuilles lignées agrafées en haut à gauche.

Couverture AMF (noir et blanc).

Titre : Cahier de doléances et de propositions.

En tête du cahier :

- Deux extraits du registre des délibérations du conseil municipal de Prignac en date du 27 décembre 2018, ayant pour objets : « AMF – résolution générale du 101^{ème} congrès des maires et des présidents d'intercommunalité » (3 pages)

- Motion de soutien à l'action dit des « Gilets jaunes » (2 pages).

9 contributions.

A cette exaspération s'est ajouté ces derniers mois un sentiment de mépris ressenti par les maires dans le discours des représentants de l'Etat au plus haut niveau national.

- L'absence de dénonciation ferme dans la campagne dangereuse #balançonmaire,
- L'absence de consultation et de perspective sur la suppression de la taxe d'habitation,
- La révision de la loi Notre sur le transfert de compétences aux communautés de communes,

28/12 prendre en compte les personnes âgées isolées en milieu rural, qui ne peuvent pas se déplacer. Qui n'ont pas suffisamment de moyens. Qui vivent dans la maison de leur enfance, qui payent des taxes poubelles exorbitantes, qui vivent avec des systèmes de chauffage pas aux normes, accès aux soins difficile. CSG !!

La Justice

Aujourd'hui. on a le ressenti que les coupables sont plus protégés que les victimes.

Une peine de prison prononcée devrait être intégralement accomplie et ce que, me paraît plus important, que les dégâts causés soient mis à la charge du coupable.

Je prends un exemple. Si vous ne payez pas vos impôts l'Etat a tous les moyens : Relaxe, pénalités - intérêts de retard sans cesse et en fin de compte la prison - qu'on applique la même solution aux coupables jugés.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 30 lignes, 238 mots

GRANDE CONCERTATION NATIONALE

20/12 Dégradation et manque de services publics dans les territoires ruraux. Mutualisation inadaptée à la réalité géographique du territoire. Contraintes de déplacement par voie routière pour accéder aux services fortes. Accès aux soins : parcours du combattant ! Nouvelles réformes inadaptées aux territoires ruraux, par ex : "le tout numérique" avec des infrastructures inexistantes ou dégradées en ruralité, des populations âgées déconnectées et perdues. Écoles publiques en détresse, la menace des fermetures en milieu rural est catastrophique pour les dynamiques locales. Manque crucial de moyens pour l'éducation nationale, une interdiction au "redoublement" qui conduit à des situations dramatiques pour des élèves de primaire qui arrivent au collège sans avoir les compétences de base requises et qui ne disposent pas ensuite de possibilité d'une prise en charge scolaire adéquate. Les conditions d'accueil dans les hôpitaux sont parfois à la limite de la moralité, les délais de consultation sont parfois de plusieurs mois, les populations doivent se déplacer parfois à plusieurs centaines de kilomètres selon les pathologies, quand elles ne renoncent pas tout bonnement à se faire soigner !! Ajoutons à cela les difficultés financières des ménages modestes qui se sentent pris au piège dans un environnement où rien n'est accessible physiquement ou financièrement. Les Français veulent être acteurs de la bonne santé de leur pays, ils ne veulent pas suivre grâce à des aides sociales, ils veulent vivre du fruit de leur travail partout en France.

2. Manuscrit, 10 lignes, 72 mots

28/12 Chômage des jeunes, démarches compliquées en campagne quand ils n'ont pas le permis. Manque de commerces de proximité dans les villages.

Prendre en compte les personnes âgées isolées en milieu rural, qui ne peuvent pas se déplacer, qui n'ont pas suffisamment de moyens, qui vivent dans la maison de leur enfance, qui payent des taxes poubelles exorbitantes, qui vivent avec des systèmes de chauffage pas aux normes, accès aux soins difficile. ♦ CSG !!

3. Manuscrit, 9 lignes, 55 mots

28/12 Développer l'idée du référendum d'initiative citoyenne, d'un revenu universel. Lutter efficacement contre l'évasion fiscale. Augmenter les moyens de l'éducation nationale. Rétablir l'ISF ou imposer qu'une partie de l'ancien ISF soit réinjecter dans l'économie. Arrêt total des pesticides : "Nous voulons des coquelicots". Transition écologie. Économies d'énergie, développement de voitures "propres" accessibles au plus grand nombre.

4. Manuscrit, 10 lignes, 60 mots

10/01 On n'est pas des vaches à lait, il faut tous payer.

Baisser le train de vie de l'État.

L'indexation des coûts de la vie sur les retraites (suivre le cours de la vie).

Moins de charges sur les retraites.

Augmenter tout le monde (actifs, retraités).

Enlever la CSG aux retraités.

Retirer tous les avantages des députés, ministres etc.

Remettre l'ISF.

5. Manuscrit, 13 lignes, 98 mots

15/01 Il y a un gros problème avec les services de gendarmerie. Les administrés doivent prendre RDV pour pouvoir déposer plainte si ils ont un souci en dehors des 3 petites matinées d'accueil du public.
L'actualité fait aussi s'interroger sur le traitement des forces de l'ordre en général. Ces hommes et femmes sont exploités dans des conditions qui deviennent limite intolérables. Il faut réagir. Écouter pour de vrai et oser prendre des décisions concrètes !! Il y a un tournant à prendre pour le pays ; il peut en sortir quelque chose de positif mais il faut s'engager véritablement.

6. Manuscrit (2 pages de cahier grands carreaux), 40 lignes, 404 mots (homme)

Je vais avoir 99 cette année. Je ne revendique rien. Je regrette de ne pas voir se redresser la France avant de mourir, mais je veux participer malgré tout au débat.

1°) Sur le plan local, deux constatations.

Dans la plupart des communes, il existe des ralentisseurs de vitesse ; c'est simple, pas coûteux et efficace.

À Prignac, rien : pas de ralentisseur. Résultat, les panneaux limitant à 50 km doivent rigoler de voir passer les voitures à 80 ou plus...

2°) Au moment où le mot solidarité est à la mode dans beaucoup de communes il y a un repas (réel ou autre) offert aux personnes âgées de + 65 ou 70 ans. À Prignac, rien ! Les adultes d'aujourd'hui seront les vieux de demain !...

Quelles idées en vrac :

* Le pouvoir d'achat :

J'ai connu une période où une personne sérieuse et compétente était payée selon son mérite. Le SMIG n'existait pas et on travaillait 45 ou 48 h/semaine.

Aujourd'hui le SMIG est un frein légal et on travaille 35h.

Cela explique beaucoup de choses.

Bien sur les salaires devraient être bien plus élevés, surtout pour les tâches pénibles.

* Les retraites

Je n'ai pas la compétence du COR mais je serai partisan d'une retraite calculée de la même façon pour tout le monde : cotisation traduite en points ; l'intéressé sait à tout moment combien il possède de points X par valeur du point, et liberté de partir à l'âge de son choix et selon les différents critères (âge, fatigue, envie de continuer, etc., etc.).

* La Justice

Aujourd'hui, on a le ressenti que les coupables sont plus protégés que leurs victimes.

Une peine de prison prononcée devrait être intégralement accomplie et, ce qui me paraît plus important, que les dégâts causés soient mis à la charge du coupable.

Je prends un exemple : si nous ne payez pas vos impôts, l'État a tous les moyens : relance, pénalités, intérêts de retard, saisie et en fin de compte la prison. Qu'on applique la même solution aux coupables jugés.

* LES INSTITUTIONS

Vote obligatoire : oui.

Je ne suis pas assez fort pour discuter des institutions mais je crois que 1958 a vu naître une 5^e République qui tient le coup. La 4^e, si je ne m'abuse, a essayé la proportionnelle, elle en est morte.

Veillez excuser cette mauvaise écriture faite à l'aide d'un agrandisseur pour cause de DMLA.

[*Tampon encreur* : Prénom NOM Adresse, Téléphone]

7. Manuscrit, 3 lignes, 12 mots

15-01 Freiner cette mondialisation qui finira par appauvrir et polluer le monde entier.

8. Manuscrit, 5 lignes, 39 mots

15-01 L'EUROPE : objectif principal, faire disparaître la Commission européenne afin que les peuples de cette même EUROPE puissent la représenter à l'échelon mondial.
Les GILETS JAUNES sont peut-être le début de ce changement !!!... Autant en emporte le VENT !!!...

9. Manuscrit, 3 lignes, 21 mots

1/02/19 J'ai entendu parler de l'ouverture d'un "café-carte grise", mais où va-t-on ??? Le service public gratuit devient un commerce !!! BRAVO !!!

[FIN]